



ENFANTS DE MERIMANJAKA

Assemblée Générale du 26 septembre 2009

RAPPORT FINANCIER

EXERCICE 2008 - 2009

Nota : Le rapport présenté lors de l'Assemblée Générale contenait des informations de nature nominatives que nous ne souhaitons pas rendre accessibles au grand public. Celles-ci ont donc été modifiées et/ou enlevées de ce rapport présenté sur notre site Internet.

1 – Rappel de la situation :

Le compte bancaire de l'association a été ouvert le 01 Août 2008. Ce rapport couvre toute la période comprise entre cette date et les comptes arrêtés au 01 septembre 2009.

Les comptes sont suivis dans le logiciel BMS Comptes Bancaires Version 7.6. Ce logiciel est destiné à au suivi de la comptabilité personnelle ou d'une petite structure. Les recettes et les dépenses sont ventilées dans des rubriques qui ne sont pas numérotées et ne suivent pas le régime du Plan Comptable Général. Cette situation résulte de la modestie relative du chiffre d'affaires de l'association, qui ne nécessite pas l'usage d'un système de gestion en concertation avec un comptable agréé. En fonction de l'évolution des projets de l'association, cette situation sera réexaminée s'il y a lieu. Le logiciel permet l'élaboration d'un budget, mais cette fonctionnalité n'a pas encore été utilisée à ce jour.

L'association a pour politique financière de n'entreprendre aucune dépense non nécessaire, l'ensemble des fonds récoltés étant dévolu à destination de l'école. A ce jour, aucune dépense de fonctionnement (par exemple achat de consommables informatiques pour la production de documents) n'a donc été supportée par l'association. Ces dépenses sont intégralement prises en charges gracieusement par des particuliers ou d'autres associations ou partenaires avec lesquels nous entretenons des relations.

Au 01-09-2009, le solde des comptes de l'association s'établit comme suit :

- Solde réel : + **13028,60 €**
- Solde pointé : + **12118,60 €**

Cette différence s'explique par le fait que nous ne disposons pas encore du dernier relevé de compte de la banque : nous avons donc plusieurs opérations saisies car réalisées mais non encore pointées dans le logiciel de suivi du compte bancaire.

Par ailleurs, l'association dispose d'un montant disponible de **600 €** sur un compte de placement associé au compte principal. Ce compte n'a fait l'objet d'aucun autre mouvement depuis son ouverture et le placement des fonds.

2 - Faits marquants depuis l'ouverture du compte bancaire :

- Une adhérente a décidé de faire un don mensuel à l'association. Ce don est effectif depuis le 15/08/2008. Le montant des sommes versées à l'association par ce biais se monte aujourd'hui à 450 €.
- Un adhérent a fait le 31/12/2008 un don de 500 € à l'association.
- Un adhérent a décidé de faire un don mensuel à l'association. Ce don est effectif depuis le 31/05/2009. Le montant des sommes versées à l'association par ce biais se monte aujourd'hui à 300 €.
- Un projet de financement de repas a été conduit en collaboration avec l'école Charles Péguy pour financer les repas des 278 enfants de l'école. Cette action, conduite entre le 9 et le 20

Enfants de Merimanjaka

C/o Corinne BIARDEAU

5 Ruelle du chant de l'Alouette 91730 MAUCHAMPS

Tél. 06 15 25 21 70 - email : merimanjaka@gmail.com

Mars 2009, a permis d'assurer les repas jusqu'à la fin de l'année scolaire 2008 – 2009. Cela a également représenté pour l'association une recette et une dépense équivalente de 1606,38 € pour une période comprise entre Avril et Juillet 2009. Il convient de préciser que ces sommes n'ont pas transité par le compte bancaire de l'association, car la collecte en a été faite en espèces par l'école Charles Péguy et remises directement à la Présidente contre reçu. Pour la rentrée 2009, nous ne savons pas encore comment financer la continuation de cette initiative si elle était reconduite.

- L'association a reçu en Mai 2009 un don de 8500 € de la part du Comité d'Entreprise de la société Thierry Mugler, sur la base d'une présentation faite par notre Présidente auprès des responsables de cet établissement. Ces fonds sont dévolus intégralement à la construction de deux classes supplémentaires pour l'école.
- L'association a pris part à deux manifestations sportives et culturelles, qui se sont déroulées à Fleury-Mérogis le 31/05/2009 et Crosne le 12/06/2009. A ces occasions, des appels à la générosité publique ont été organisés avec le concours de l'association Solid'Air, lesquels ont rapporté au total 6600 € à notre association. Ces fonds sont dévolus à la construction de deux classes supplémentaires pour l'école, mais également à un projet de financement d'amenée d'eau courante et aussi à un autre projet basé sur la culture du Manioc, dont le produit financier reviendra directement à l'école.
- L'association a pris part à un « concours » d'associations qui s'est déroulé dans les locaux de la société Philips Lightning à Villeneuve Saint Georges le 10 septembre 2009. Nous avons remporté la seconde place de ce concours, dotée d'un prix d'un montant de 3000 €. A ce jour, nous n'avons pas encore reçu officiellement le prix, mais nous pensons affecter cette somme à un projet de réfection des latrines de l'école.

3 – Répartition des recettes et dépenses en rubriques :

La répartition détaillée, rubrique par rubrique, de l'ensemble des recettes et de dépenses de l'association est présentée en séance. Ce document reste toutefois confidentiel et n'est pas détaillé ici.

Il convient de prendre en compte le fait que les recettes prennent principalement trois formes : les adhésions, les parrainages et les dons. Concernant les adhésions et les parrainages, la répartition présentée dans les rubriques comptables n'est pas totalement fidèle à la réalité, car un particulier peut, par exemple, adhérer et devenir parrain en même temps. De plus, le régime des dépôts bancaires ne respecte pas totalement une séparation stricte entre les deux rubriques. Enfin, le principe même du parrainage est problématique, car les parrains ne renouvellement pas forcément leur(s) parrainage(s) d'une année sur l'autre. Nous devons probablement réfléchir à cette problématique afin de mettre au point un système pérenne du point de vue des parrainages.

Les dons en numéraire effectués par des particuliers de manière ponctuelle ou régulière ne sont pas affectés à des projets précis.

D'autres types de recettes peuvent émerger, à savoir celles générées par la vente d'artisanat Malgache acheté sur place et vendu en France avec une plus-value qui entre comme recette dans les caisses de l'association. Pour l'exercice 2008-2009, une seule opération de ce type a été conduite à l'occasion d'un marché de Noël fin 2008. Le bénéfice généré s'est élevé à 479 €. En raison de l'organisation que cela suppose, nous envisageons de reconduire cette initiative seulement une fois l'an pour l'exercice 2009-2010, à l'occasion d'un marché de Noël à Etrechy ou à Etampes.

Enfin, les recettes générées par les manifestations ou les contacts pris avec des entreprises sont considérées comme des dons, mais sont affectées à un ou plusieurs projets précis sur lesquels nous sommes en capacité de rendre compte auprès des donateurs.

Enfants de Merimanjaka

C/o Corinne BIARDEAU

5 Ruelle du chant de l'Alouette 91730 MAUCHAMPS

Tél. 06 15 25 21 70 - email : merimanjaka@gmail.com